



Un diagnostic partagé,

Un projet à bâtir !



Le diagnostic du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est désormais presque finalisé. Trois réunions publiques en septembre 2009 ont permis aux habitants de s'exprimer sur l'état des lieux et les enjeux d'aménagement de notre territoire, et d'y apporter leur contribution.

Plusieurs éléments ressortent de ce travail :

Bassin annecien : un territoire aux nombreux atouts...

- ⓐ Une croissance démographique très forte : 205 000 habitants, +8% entre 1999 et 2006.
- ⓐ Un territoire bien pourvu en services et équipements pour les personnes.
- ⓐ Une agriculture pérenne et de qualité, orientée vers la production laitière.
- ⓐ Un environnement et des paysages remarquables.
- ⓐ Un bassin intégré dans une région riche et dynamique, au nord du sillon alpin et aux portes du bassin lémanique.
- ⓐ Une économie équilibrée, dynamique et très connectée.

...qui subit les revers de son attractivité

- ⓐ Une importante carence en logements.
- ⓐ Des zones périurbaines et rurales qui croissent 2 à 4 fois plus vite que la ville centre...
- ⓐ ...Et une occupation de l'espace dominée par la maison individuelle, menant à un phénomène d'« étalement urbain ».
- ⓐ Des transports en commun peu compétitifs et une prédominance de la voiture individuelle.
- ⓐ En 10 ans, 1500 ha de terrains agricoles urbanisés.
- ⓐ Des conséquences irréversibles pour la biodiversité, les paysages, les ressources naturelles...
- ⓐ Un manque d'organisation des zones d'activités et une offre insuffisante en termes de service, de logement, de transport, qui freine l'économie.

Des enjeux majeurs et des choix à faire pour l'avenir, en matière de structuration du territoire, localisation de la croissance, réduction de la consommation d'espace, articulation des projets urbains avec les transport en commun, préservation des terres agricoles, des paysages, de l'environnement,...

Définissons ensemble un projet pour notre territoire :

Au cours des semaines et des mois qui viennent, vos élus travailleront à l'élaboration d'un projet pour le futur du bassin annecien, le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD). Ce projet s'appuiera sur le diagnostic.

Des réunions publiques seront programmées pour partager avec vous ces réflexions.

N'hésitez pas à participer à ce travail : les documents sont consultables au siège de votre communauté de communes et au siège du Syndicat du SCOT, ainsi que sur le site Internet du SCOT : www.scot-bassin-annecien.fr. Des moyens sont également mis à votre disposition pour que vous puissiez faire part de vos observations.

Pour en savoir plus : accueil@scot-bassin-annecien.fr

Tél. : 04 50 27 80 77

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document élaboré pour les 63 communes du Bassin Annecien. Il fixera pour les 20 prochaines années les grandes orientations d'aménagement pour le bassin de vie de la région d'Annecy.

